

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Edward Vansittart Neale, 31 mai 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Edward Vansittart Neale, 31 mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (84r, 85v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edward Vansittart Neale, 31 mai 1879, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (20)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49890>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Neale, Edward Vansittart \(1810-1892\)](#)

Lieu de destination 26, Wilton Street, Manchester (Royaume-Uni)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Neale du 24 mai 1879. Il lui confie que ses embarras judiciaires l'engagent à la prudence pour donner de la publicité à la répartition des bénéfices qu'il met en œuvre dans son usine, mais qu'il espère toutefois publier prochainement les statuts de l'association du Familistère. Sur la commandite dans l'association du Familistère : Godin précise qu'il ne s'agit pas d'un appel de fonds, car il met 6 millions de francs dans l'association, mais qu'il s'agit d'une manière de laisser la faculté aux travailleurs et travailleuses de faire des apports au capital. Il ajoute qu'il n'y a pas de nécessité pour l'association de recevoir des fonds de l'extérieur, mais que si Neale voulait s'attacher à l'œuvre du Familistère, ils pourront en discuter ensemble.

Notes Lieu de destination : l'index du registre de correspondance indique : « 4 City Building Corporation, 26 Wilton Street, Manchester ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Coopération](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 31 mai 79

Cher Monsieur Neale,

Pardonnez-moi de n'avoir pas donné satisfaction à la demande que vous m'avez faite par votre lettre du 24^e.

Les difficultés devant les tribunaux dont je ne suis pas encore complètement débarrassé m'engagent à la prudence, concernant la publicité à donner aux bases de la répartition que j'applique à la participation des travailleurs aux bénéfices de mes usines.

Leur être est ce une prudence exagérée, mais j'ai déjà eu tant d'ennuis au sujet de toutes ces choses que je désire ne pas m'en créer de nouveaux.

Malgré tout, prochainement, je l'espère, je serai débarrassé de ces inquiétudes et la publication complète des statuts vous donnera alors toute satisfaction.

Quant à la question de commandite, dans l'association que je fonde, elle n'est pas un appel de fonds, car je mets six millions environ dans cette association; mais en vue

S'y intéresser directe-
ment ses travailleurs,
si leur laisse la faculté
d'y faire leurs apports;
mais de ma part à en
retirer une part de mon
capital, pour faire
place au leur.

Ceci dit, mais vous
faire comprendre que il
n'est pas nécessaire à
l'association du Fami-
lisme de recevoir des
subsidés du dehors, et qu'il
n'y aurait lieu d'en accep-
ter qu'autant que ce
serait pour vous une
satisfaction personnelle
d'être attaché à notre
œuvre par un lien quel-

conque.

Vous avez donc la
possibilité d'en repar-
ler.

Veuillez agréer, cher
Monsieur, mes senti-
ments bien dévoués.

Godwin